POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI “TRAVAIL”

Les organisations syndicales du 1er degré d’Ille et Vilaine **CGT Éduc’action, SNUDI-FO, STE-CNT, SUD Éducation**, ont pris connaissance du projet de loi « Travail ». Avec ce projet de loi, les principes qui fondent les garanties collectives sont remis en cause, notamment le principe de faveur et la hiérarchie des normes (un accord local pourrait déroger à la loi), cherchant ainsi à faciliter les licenciements. Ce projet de loi prévoit des procédures de décisions dans les entreprises et établissements qui placent les salarié-es sous la menace et le chantage à l’emploi. Il vise à remettre en cause l’égalité de droit et de traitement en abandonnant le niveau national de négociation et en contournant les syndicats. Les annonces du premier ministre ne changent rien à la philosophie du projet dont nos syndicats demandent le retrait. Nous sommes solidaires des salarié-es du secteur privé dans la défense de leurs droits et savons que les dégradations qui les menacent atteindront un jour les services publics et leurs agents. Ce projet de loi s’inscrit dans la continuité d’une politique libérale que nous combattons :

- octroi aux entreprises de plus de 40 milliards d’euros sans contreparties dans le cadre du « Pacte de Responsabilité », ce qui asphyxie financièrement l’Etat ;
- austérité salariale dans la Fonction Publique (8% de perte depuis 2010) ;
- manque de postes dans l’Éducation Nationale qui conduit à des classes surchargées, à un nombre de remplaçant-es insuffisant-es et à une remise en cause du droit à la mobilité ;
- baisse des dotations aux communes qui impactent directement les écoles ;
- réforme des rythmes scolaires qui désorganise les écoles et aggrave nos conditions de travail ;
- absence de médecine de prévention dans l’Éducation Nationale.

Les organisations syndicales CGT Éduc’action, SNUDI-FO, STE-CNT, SUD Éducation d’Ille et Vilaine appellent tous les collègues à la grève jeudi 31 mars et à la manifestation pour le retrait du projet de loi « Travail », pour la défense et le renforcement des statuts et des services publics, pour une augmentation significative des salaires afin de rattraper le pouvoir d’achat perdu depuis 2010 ! L’Éducation n’est pas une charge, mais un investissement !

Tous et toutes en grève jeudi 31 mars pour le retrait du projet de loi « Travail » !

Documents joints

greve_2016-03-31.pdf